AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-7-65 391859

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

AVERTISSEMENTS — VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

De nouvelles taches sont apparues mais les attaques sont plus ou moins importantes suivant les vignobles. Les pluies orageuses de ces derniers jours ont pu provoquer une extension dangereuse de la maladie. La végétation s'est considérablement développée depuis le dernier traitement ; de plus, nous arrivons au stade particulièrement sensible de la floraison.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dans toutes les régions où les orages de ces derniers jours se sont abattus. Ce traitement devra être terminé avant la fin de la semaine. Nous rappelons qu'il faut éviter l'emploi des produits cupriques pendant la floraison.

Le concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou est clos et nous demandons aux viticulteurs de ne plus nous envoyer de feuilles atteintes par la maladie.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les manifestations de la maladies sont nombreuses dans les vignes qui n'ont pas été convenablement protégées.

Dans les vignes contaminées par le Black-Rot il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce Bulletin. Dans la plupart des cas il se confondra avec celui qui doit être effectué contre le Mildiou de la vigne dans les zones touchées par les récents orages.

Il est rappelé que dans les zones contaminées par le Black-Rot les traitements sont obligatoires.

INFORMATIONS — VIGNES

OIDIUM DE LA VIGNE

Il convient de profiter de la floraison pour réaliser un soufrage.

P../88

CULTURES DIVERSES

CECIDOMYIE DE LA LUZERNE

Le vol des cécidomyies de la luzerne est commencé. Dans les cultures les plus hâtives les premiers bouquets floraux commencent à se dégager et arrivent donc au stade sensible où ils peuvent être contaminés.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement dès réception de ce Bulletin, sur toutes les luzernes dont les bouquets floraux commencent à se dégager, c'est-à-dire avant l'apparition du liseré violet de la fleur.

Dans les luzernes à végétation plus tardive il y aura lieu d'attendre ce stade sensible pour traiter.

Les produits à base de LINDANE à la dose voulue pour qu'il y ait 250 g de Matière Active à l'hectare et le D.D.T. à la dose voulue pour qu'il y ait 400 g de Matière Active à l'hectare sont efficaces contre la Cécidomyie de la luzerne. Le TOXAPHENE, produit inoffensif pour les abeilles, peut être également utilisé à la dose de 3 kg de Matière Active à l'hectare.

Il est nécessaire de mouiller abondamment les luzernes.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans.

Le Directeur Gérant : L. BOUYX.